



Réunion du 18 Septembre 2023

Président : Mr. BOUGUERRA Momo : 06 79 86 22 79

Présents : Mr CHEUCLE Christian : 06 23 01 02 81

Mr GRAND René : 06 10 65 33 90

COURRIERS DES CLUBS

US BRIENNON : concerne la coupe Valeyre - Leger. Modification du règlement voté en assemblée générale le 30 juin 2023. Noté.

GRP DERVAUX : concerne l'utilisation du stade de Gaffard. Nécessaire fait. Noté.

FC2M : concerne l'utilisation du stade de CHAMBOST LONGESSAIGNE. Noté.

ES VEAUCHE : demande d'avancer la rencontre de D4 poule du 23 septembre 2023. Refus du club visiteur. Noté.

ENT.S.DYONISIENNE ST DENIS : concerne les engagements en coupe Intersport et Valeyre/Leger. Noté.

FC BORDS DE LOIRE : modification d'horaire en D4 poule E pour le 24/09/2023. Noté.

FC BORDS DE LOIRE : modification horaire en D5 poule D pour le 24/09/2023. Noté.

AS JONZIEUX : concerne l'inversion du match de coupe de la Loire contre ST FERREOL du 17/09/2023. Noté.

ST CHAMOND FEU VERT : changement de terrain en coupe de la Loire pour le 17/09/2023. Noté.

FCI ST ROMAIN LE PUY : concerne l'interdiction de votre terrain synthétique. Noté.

GRP DERVAUX : concerne le planning de la D4 pour le 24/09/2023. Noté.

AS VERRIERES : concerne l'accord pour avancer la rencontre du 24/09/2023 en D5 poule C. Veuillez contacter la Délégation du roannais. Noté.

MODIFICATION DE MATCH

Le match n°26640728 : **BORDS DE LOIRE - ABH** en D4 poule E du 24/09/2023, se jouera à **15h30** (au lieu de 15h00). Les clubs et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n°26638879 : **BORDS DE LOIRE - LURIECQ** en D5 poule D du 24/09/2023 se jouera à **13h00** (au lieu de 15h00). Les clubs et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n°26665392 : **ST ROMAIN LE PUY - COTE CHAUDE** en D2 poule A du 23/09/2023, se jouera le **Dimanche 24/09/2023 à 15h00 au stade Pirolo 1 (herbe)** suite à l'indisponibilité du terrain synthétique. Les clubs et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n°26640263 : **ST ROMAIN LE PUY - SURY** en D4 poule D du 24/09/2023 se jouera à **13h00** (au lieu de 15h00). Les clubs et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n°26639953 : **DERVAUX - FC ST ETIENNE** en D4 poule F du 24/09/2023 se jouera à **13h00** (au lieu de 15h00). Les clubs et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n°26666436 : **LA FOUILLOUSE / LA RIVIERE** en D2 poule A se jouera le dimanche 24 septembre 2023 à **15h00** sur le complexe sportif de La Fouillouse. Les équipes et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

MODIFICATION TERRAIN ET HORAIRE

Tous les clubs de D2 poule B sont priés de prendre note que l'équipe de **ASA CHAMBON 2** jouera tous ces matchs à domicile le dimanche à 13h00 sur le complexe sportif de Gaffard 2 au Chambon Feugerolle jusqu'à la fin de la saison.

Tous les clubs de D4 poule F sont priés de prendre note que l'équipe de **OLYMPIQUE DU FOREZ 1** jouera tous ces matchs à domicile à 15h00 sur le complexe sportif de St Georges Hauteville jusqu'à la fin de la saison.

Tous les clubs de D1 et D3 poule D sont priés de prendre note que les équipes de **L'HORME 1** et 2 joueront tous leurs matchs à domicile sur le complexe sportif de l'Orme, sur le terrain herbe pour l'équipe de D1 et sur le synthétique pour l'équipe de D3 jusqu'à la fin de la saison.

ERRATUM



SAISON 2023 / 2024

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04-77-92-28-75

Tous les clubs de D3 poule C et D4 poule E sont priés de prendre note que les équipes de BONSON / ST CYPRIEN 1 et 2 joueront tous leurs matchs à domicile sur le complexe sportif François LEGILLON à BONSON jusqu'à la fin de la saison.

Tous les clubs de D2 poule A et D4 poule D sont priés de prendre note que les équipes de TORANCHE 1 et 2 joueront tous leurs matchs à domicile le samedi à 18h30 sur le complexe sportif Barthélémy GUILLET à ST LAURENT LA CONCHE jusqu'à la fin de la saison.

RAPPEL AUX CLUBS

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique, il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeux concernées (herbe et synthétique).

Tous les clubs de la D2 poule A sont priés de noter que tous les matchs à domicile du club de ST ROMAIN LE PUY se dérouleront le Dimanche à 15h00 sur le terrain herbe jusqu'au 31 Décembre 2023, au lieu du samedi soir, suite à une interdiction du terrain synthétique.